



Des sous produits pour fertiliser

Pour faire face à la flambée du prix de l'engrais, la Chambre d'Agriculture encourage les planteurs à utiliser davantage des matières organiques. Celles-ci présentent un double intérêt : écologique et économique. Le lisier de porc est ainsi une bonne alternative pour mener à bien une fertilisation mixte, de même que le fumier de bovins, l'écume, voire la vinasse.

La canne à sucre a besoin d'azote (N), de phosphore (P) et de potassium (K). Le lisier de porc contient ces composants. Il peut même satisfaire à 100% les besoins de la plante en phosphore. Il reste alors à effectuer un complément de potassium et d'azote.

Cette alternative à la fertilisation totalement chimique, recommandée par la Chambre d'Agriculture et la Coopérative des producteurs de porcs de la Réunion, présente le double avantage de valoriser un déchet d'élevage et de fertiliser les parcelles de cannes à moindre coût. En utilisant du lisier de porc comme fertilisant, un planteur de cannes peut réduire sa consommation d'engrais jusqu'à 70%, dans certains cas. Ce qui est loin d'être négligeable vu le prix de l'engrais minéral, aujourd'hui.

Bien sur, l'épandage d'une telle matière organique est soumis au respect de la réglementation dans le cadre des installations classées d'élevage (ICPE) et doit se conformer aux règles émises par le règlement sanitaire départemental (RSD).

Ainsi, l'épandage doit se faire en respectant des distances très précises par rapport aux sources et cours d'eau ainsi qu'aux habitations même si des produits désodorisants existent pour masquer les mauvaises odeurs et réduire considérablement les nuisances.

Des Bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) doivent être également respectées par tous les éleveurs et planteurs bénéficiaires d'aides européennes, sous peine de

se trouver pénalisés par une réduction de ces aides.

L'utilisateur de matière organique doit noter sur un registre, par îlot cultural, la date d'épandage, la nature et l'origine de la matière organique ainsi que la quantité apportée par hectare...

Les dosages doivent être précis pour une efficacité optimale. C'est pourquoi les techniciens de la Chambre d'Agriculture recommandent de mécaniser cette pratique. Dans ce cas, on utilise bien évidemment une tonne à lisier qui, attachée au tracteur, « arrose » les parcelles de façon bien diffuse grâce à sa rampe ou sa buse appelée aussi « queue de paon ».

Pour les matières organiques « solides », tels le fumier, le compost..., il existe l'épandeur avec des « hérissons » horizontaux ou verticaux; matériel plus « lourd » que la tonne à lisier que les agriculteurs peuvent louer ou acheter ; mais il est conseillé de le faire en commun avec des collègues compte tenu de l'importance de l'investissement.

La Chambre d'Agriculture et la CPPR invitent donc les planteurs à

se rapprocher des éleveurs pour se procurer du lisier. Pour que cette coopération entre planteur et éleveur soit efficace, il convient que les deux exploitations ne soient pas trop éloignées l'une de l'autre, pas plus de deux kilomètres de distance, comme René Banoubié, éleveur de porcs multiplicateurs et de cabris, à Saint-André, qui met son lisier à disposition de Yoland Boyer, planteur sur 7 ha installé chemin Patelin, à Saint-André également, dans le cadre de son plan d'épandage.

La valorisation du lisier comme fertilisant dans les champs de cannes est tout bénéfique pour les deux parties. L'éleveur a obligation d'épandre ses effluents d'élevage sur des surfaces agricoles ou de les transformer en produit (compost...). D'un autre côté, avec un prix des engrais qui fait mal à la trésorerie, le choix d'inclure des sous-produits dans leur plan de fumure est une alternative économiquement (mais aussi écologiquement) intéressante pour les planteurs de cannes.

Hervé Cailleaux



Thomy Atanari, élu du Bureau de la Chambre d'Agriculture

Thomy Atanari : «Soulager la trésorerie des agriculteurs»

« Dans le cadre de ses missions, la Chambre d'Agriculture apporte une réelle contribution à l'élaboration de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Cette démarche de valorisation du lisier, avec la filière porcine et la filière cannière, est exemplaire.

Ce mode de fertilisation mixte doit permettre, également, de soulager la trésorerie des agriculteurs, mise à mal par la forte augmentation du prix de l'engrais et qui ne baissera pas à l'avenir, bien au contraire. »

Qu'est-ce qu'une fertilisation mixte ?

C'est fertiliser en utilisant à la fois de la matière organique et de l'engrais minéral.

Cela permet de bénéficier des avantages de l'apport de matière organique tout en diminuant les doses d'engrais minéral.

La matière organique permet notamment de bien nourrir le sol et ses micro-organismes, et de le structurer, en améliorant sa porosité et sa capacité à retenir à la fois l'eau et les éléments fertilisants (azote, phosphore, potassium).

Dans le cas d'une fertilisation mixte, l'agriculteur doit se poser les questions suivantes :

- Quels sont les besoins de ma culture en éléments fertilisants, en fonction des rendements et de la surface de ma parcelle ?
- Quel type de matière organique vais-je utiliser (lisier de porc, fumier de bovin...) et quelle dose de N, P, K la matière organique va-t-elle apporter (en fonction de la quantité épandue) ?
- Quel complément minéral dois-je apporter ?

Ferti-Run 2007 : un logiciel pour aider à la fertilisation mixte

La Chambre d'Agriculture et le CIRAD ont créé un logiciel de fertilisation organique mixte (organique + minérale) pour plusieurs cultures : canne à sucre, fourrages tempérés, chou pommé, laitue et petite tomate.

La Chambre d'Agriculture met à la disposition des agriculteurs ce logiciel « Ferti-Run » qui aide à calculer les doses pour réussir sa fertilisation mixte.

Ce logiciel est gratuit et simple d'utilisation. Créé sous Excel, il est téléchargeable sur le site internet de la MVAD : <http://www.mvad-reunion.org>

Écume, cendres de bagasse, vinasse...

Le choix existe en matière de sous-produits à inclure dans son plan de fumure : écume, cendres de bagasse ou encore vinasse... Et malgré les



L'utilisation du lisier de porc comme fertilisant permet au planteur de cannes d'utiliser moins d'engrais

contraintes d'un épandage qui revient relativement cher, l'utilisation de ces sous-produits s'avère vraiment intéressante en terme de coût par rapport à l'engrais et autres amendements du commerce.

« Les cendres permettent une meilleure rétention de l'eau dans les sols et les résultats sont très intéressants dans les périmètres non irrigués même s'il est difficile de mettre en place cette organisation vu le volume de matières à déplacer jusqu'aux champs », indique Alain Dambreville, secrétaire de la Chambre d'Agriculture et exploitant dans le Sud.

L'écume est une matière organique intéressante à apporter aux cultures réunionnaises. Elle permet une bonne fertilisation phosphatée et calcique. Son apport nécessite, suivant les besoins de la culture, un complément en engrais minéral azoté et potassique.

Quand à la vinasse, qui sort quotidiennement des distilleries de l'île, elle présente également un intérêt agronomique et environnemental, du fait de sa richesse en matières organiques.

La vinasse contient des composants N-P-K - néanmoins peu homogènes -, avec notamment un taux moyen élevé de 16 % de potasse. Dès lors, une concentration de la vinasse et un ajout de N et P permet de disposer d'un engrais liquide relativement complet et adapté aux sols et aux productions, de canne à sucre bien sûr, mais aussi de fourrage, bananes, agrumes, ananas, voire d'autres productions selon les protocoles définis par les recherches qui sont actuellement menées.

Cependant, le transport et l'épandage de cette matière liquide s'avèrent « lourds » et coûteux ; ils ne peuvent donc être envisagés qu'à proximité des lieux de production.



De nombreux agriculteurs ont suivi avec intérêt la démonstration d'épandage de lisier, organisée par la Chambre d'Agriculture et la CPPR